

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>58761</b>	De <b>M. Georges Fenech</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Rhône )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Intérieur		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur
<b>Rubrique</b> >ordre public	<b>Tête d'analyse</b> >terrorisme	<b>Analyse</b> > lutte et prévention.
Question publiée au JO le : <b>01/07/2014</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Georges Fenech appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le risque qu'encourt la France face aux citoyens partis en Syrie combattre avec des groupes djihadistes. Les autorités françaises estiment à environ 300 le nombre de jeunes Français qui se trouvent actuellement en Syrie et qui sont rattachés à des réseaux djihadistes. Ces engagements et activités terroristes mettent en danger la sécurité nationale ; les candidats au jihad sont de plus en plus nombreux et présentent un risque d'attentat selon les responsables de l'antiterrorisme sur notre territoire. Par conséquent, il lui demande quel geste il entend faire pour répondre à l'inquiétude et la menace qui pèsent, notamment en matière de prévention, envers le djihadisme interne au sol français.